

Cueilleurs professionnels de plantes sauvages : des partenaires pour la gestion de la biodiversité?

En France comme dans tant d'autres pays, des espèces végétales sauvages sont prélevées dans la nature pour la fabrication artisanale ou industrielle de nombreux produits alimentaires, de santé et de bien-être. La mise en culture de ces ressources naturelles étant parfois techniquement impossible ou trop onéreuse, la cueillette reste souvent le seul moyen de s'approvisionner. Avec une consommation croissante et globalisée des produits naturels, la flore européenne se trouve très convoitée.

Si la mise en place de normes peut garantir l'origine des matières premières et la durabilité des prélèvements au niveau d'une filière, la régulation des cueillettes commerciales à l'échelle des États reste une tâche compliquée et peu explorée par les pouvoirs publics. En France, des professionnels de la cueillette se sont récemment organisés en association (l'AFC) pour promouvoir des pratiques responsables et défendre l'idée qu'exercer le métier de cueilleur implique d'être un acteur de la gestion de la biodiversité.

BREVE HISTOIRE DES CUEILLETES COMMERCIALES

En France, jusque dans les années 60, les cueillettes commerciales destinées au **secteur industriel** (parfumerie, liquoristerie, herboristerie) représentent un revenu d'appoint significatif pour les agriculteurs des territoires de montagne. Avec les mutations du monde agricole et l'avènement de la chimie de synthèse, ces cueillettes sont progressivement abandonnées sans pour autant disparaître tout à fait. Dès les années 70, des néo-ruraux voient dans ce recours au végétal sauvage une opportunité d'habiter et de valoriser autrement des espaces ruraux en déprise. Les cueillettes commerciales se redéployent alors dans le cadre de la **production artisanale de plantes à parfum, aromatiques et médicinales**, tout en continuant à fournir l'industrie en matières premières.

Depuis une dizaine d'années, cette activité aux réalités complexes et plurielles - **diversité des ressources, des acteurs, des filières et des territoires** - est en pleine mutation.

Longtemps considérée comme une activité économique informelle et anecdotique, la cueillette en tant qu'activité professionnelle attire désormais de plus en plus de prétendants.

En France, environ **700 espèces végétales** feraient l'objet de cueillette dont **250 de manière régulière**.

Quelques exemples d'utilisation de la flore

- Homéopathie : arnica, belladone, gui.
- Herboristerie/phytothérapie : thym, millepertuis, aubépine.
- Liquoristerie : gentiane jaune, vulnéraire des chartreux, génépi.
- Agro-alimentaire : ail des ours, ortie, myrtille, argousier.
- Cosmétique : hêtre (bourgeons), héliochryse.
- Parfumerie : lichen, narcisse.
- Décoration : mousse, houx.

ÊTRE CUEILLEUR AUJOURD'HUI

En France métropolitaine, plusieurs centaines de personnes vivent en partie ou complètement de la cueillette commerciale de plantes sauvages. **Cette activité ne bénéficiant pas d'un statut spécifique**, les cueilleurs se déclarent principalement comme agriculteurs, artisans ou commerçants.

Si la cueillette est vécue par certains comme un métier à part entière, nécessitant un savoir et un savoir-faire spécifiques, elle reste pour d'autres une activité d'appoint occasionnelle ou transitoire.

Les professionnels - femmes et hommes - peuvent être « paysan-herboriste » privilégiant l'usage de la flore locale pour une production artisanale en vente directe, salarié d'une coopérative, spécialiste de quelques plantes et récoltant aux échelles régionale et nationale ou encore entrepreneur indépendant parcourant la France entière ou d'autres pays pour dénicher la plante commandée par un laboratoire pharmaceutique.

La cueillette commerciale est une activité plurielle révélant des **rappports à la plante, à la nature et au territoire très contrastés**.



QUID DES CUEILLEURS ET DE LA BIODIVERSITE ?

Dépendant étroitement de la flore, les cueilleurs professionnels cherchent à mettre en oeuvre des pratiques qui assureront sa pérennité. Ce faisant, ils souhaitent être reconnus - à travers leurs savoirs et savoir-faire - comme des acteurs de la gestion de la biodiversité.

En effet, être cueilleur professionnel, c'est :

- Acquérir à travers la formation, l'observation et l'expérience une connaissance fine de la flore et de la dynamique des milieux.
- Adapter ses pratiques (gestes, outils, quantités prélevées, calendrier) à la ressource pour assurer son renouvellement.
- S'engager dans des processus de concertation avec les autres acteurs du territoire (propriétaires foncier, forestiers, agriculteurs, gestionnaires, etc.) pour accéder aux ressources et/ou encourager le maintien de certains milieux/biotopes riches en biodiversité (haies, prairies de fauche, zones humides, zones de parcours, etc.)
// ex: «Convention Acteurs - Cueillette Arnica - Markstein Grand Ballon»
- Expérimenter la mise en culture pour certaines espèces sensibles ou soumises à une forte pression. *// ex: thé d'Aubrac*

POURQUOI L'AFC ?

Créée en 2011, l'Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages (AFC) a pour mission de :

- Contribuer à la **mise en réseau des professionnels** de la cueillette en France métropolitaine.
- **Promouvoir le métier** et ses spécificités auprès des opérateurs des filières et des pouvoirs publics.
- **Favoriser une cueillette commerciale durable et un métier responsable** en identifiant et diffusant de bonnes pratiques auprès des professionnels et des autres acteurs des filières.
- Devenir un **partenaire-clé des structures en charge de la conservation et de la gestion de la biodiversité**.

L'AFC AU CŒUR DE FLORES, UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION

Depuis 2014, l'AFC est soutenue par **FloreS**, un projet de recherche-action porté par l'**Institut de Géographie et Durabilité** de l'**Université de Lausanne** et financé par la **Fondation d'entreprise Hermès**. Dans ce cadre, l'AFC a élaboré une **Charte de cueillette professionnelle**. Elle travaille actuellement à un **guide de bonnes pratiques associé à des fiches techniques** de cueillette dont le contenu repose sur la **co-construction des savoirs professionnels et scientifiques** disponibles pour chaque ressource végétale. Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés pour élaborer ces différents outils et favoriser le dialogue avec les opérateurs économiques de filières utilisatrices de plantes sauvages, les pouvoirs publics et les acteurs engagés dans la conservation et la gestion de la flore sauvage et des espaces naturels.

PARTENAIRES



Contact: Projet-FloreS@unil.ch
www.cueillettes-pro.org